

## CONSEIL MUNICIPAL – 9 MAI 2018 - TRANSCRIPTION DES SOUS-TITRES CODÉS

- (voix de l'interprète) Bienvenue à la réunion du conseil municipal d'Ottawa du 9002 1018. Si vous le pouvez, veuillez vous lever pour un moment de recueillement personnelle est resté debout pour l'hymne national. Rester debout, Jean Cloutier va nous présenter les invités qui vont nous interpréter l'hymne national.

- (inaudible) Est un projet de la 12e année (---) avec madame O'Connor, enseignante, rassembler des élèves pour constituer une chorale tous les mardis après l'école. Cette chorale de type plutôt gospel aiment se rencontrer pour interpréter de façon spéciale des chansons connues. Les voix sont superbes des choristes sont aujourd'hui ici avec madame Paquette, une enseignante, sous la direction de Alexandra. Chers collègues, la chorale de l'école secondaire Catholique Franco-Cité.

<NOTE> Ô Canada <NOTE>

<NOTE> Our home <NOTE>

<NOTE> and native land <NOTE>

<NOTE> True patriot love <NOTE>

<NOTE> in all thy sons command <NOTE>

<MUS>

<NOTE> Car ton bras <NOTE>

<NOTE> sait porter l'épée <NOTE>

<NOTE> Il sait porter la croix <NOTE>

<MUS>

<NOTE> Ton histoire <NOTE>

<NOTE> est une épopée <NOTE>

<NOTE> Des plus brillants <NOTE>

<NOTE> exploits <NOTE>

<MUS>

<NOTE> God keep our land <NOTE>

<NOTE> glorious and free <NOTE>

<NOTE> O Canada <NOTE>

<NOTE> We stand on guard <NOTE>

<NOTE> for thee <NOTE>

<NOTE> O Canada <NOTE>

<NOTE> We stand on guard <NOTE>

<NOTE> for thee <NOTE>

(applaudissements)

- Alors, merci beaucoup aux étudiants de l'école secondaire Catholique Franco-Cité. (voix de l'interprète) Bonjour, mesdames et messieurs. Au nom de la ville d'Ottawa et mes collègues au Conseil, je Murray accueillir à l'hôtel de ville les dirigeant responsable de la collecte interconfessionnel d'aliments de la banque alimentaire d'Ottawa. J'aimerais reconnaître la mosaïque de leadership (---). Et je pense que nous avons aussi Évelyne Greenberg, la magnifique pianiste. Vous avez peut-être entendu ces gens chanter déjà, Évelyne a eu la bonté de les accompagner. Ce sont des membres du conseil inter interconfessionnel de l'Association des femmes d'Ottawa, la Fédération pour la paix mondiale et le groupe Diamond compagnie. La collecte aura lieu les 11 et 12 mai cette année, tout le monde est encouragé à venir porter des articles non périssables le jour de la fête des Mères. Nous pouvons tous faire plus pour toucher la vie de ceux qui n'ont pas assez à manger sur la table, alors merci à tous ces dirigeants de différentes confessions. Veuillez applaudir tous ces dirigeants incroyable de notre ville.

(applaudissements) (voix de l'interprète) Je maintenant l'honneur d'inviter Karen Taylor ici pour la remise du prix du bâtisseur de la ville. Carène est de la belle communauté de (---) et est venu accompagné de tout le village. J'aimerais aussi invité le conseiller El-Chantiry, où est-il donc? Le voici. Chaleureux bienvenue à vos amis et aux membres de votre famille, si vous n'êtes pas allé à (---) c'est un joyau de notre région. Avec le port,

un beau centre communautaire avec lequel Karen participe beaucoup. Ce prix reconnaît les gens qui ont démontré un engagement extraordinaire à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre. Comme présidente de longue date de l'Association communautaire de fixera Arbour, ça fait combien d'années?

- (voix de l'interprète) Plus longtemps que Castro a été président à Cuba. Carron est un témoignage concrets de dirigeants communautaires qui travaillent sans relâche pour les résidents de Fitzroy Harbour. Elle est encore la personne contact pour organiser les choses. Elle a fait preuve de grand leadership pour les inondations de l'année dernière. Elle a pu aider à organiser les bénévoles et les mesures pour aider la communauté. Faire face à ces inondations et, après ce qu'on a vécu l'année passée, c'est difficile d'organiser le tout. La volonté des résidents de s'entraider, dans la mesure du possible, et l'aspect communautaire est extraordinaire Fitzroy Harbour. Tout cela est consolidé grâce à des gens comme Karen Taylor. Elle a beaucoup aidé à veiller à ce que le centre communautaire soit toujours un endroit dynamique pour toute la communauté. Elle obtient souvent du financement pour le centre communautaire et mobilise les autres affaires des collectes de fonds. Son enthousiasme et sa volonté à travailler en inspire plus d'un. Elle a également contribué à organiser divers événements, y compris le Festival d'été des (---) Le Carnaval, les événements communautaires de la fête du jour de l'an et le (---). Elle fait une différence réelle différence. Je profite des occasions pour la remercier de l'autre de ces contributions à la communauté. (fin de la traduction) On remercie Karen pour ses contributions à la communauté. (voix de l'interprète) Au nom de vos amis et de vos collègues, Monsieur El-Chantiry, j'aimerais vous remettre le prix de bâtisseur de la ville. Go (intervention en anglais)

- (voix de l'interprète) Merci de ce bel honneur. J'accepte cet honneur dans l'esprit du bénévolat qui est bien vivant pour tous. Nous sommes un bel exemple d'engagement avec tout le monde car nous servons de pilier pour la communauté. Moi, je viens d'une petite ville, Fitzroy Harbour, mais ce n'est pas parce que nous sommes un petit village que nous n'avons pas d'impact. Il y a beaucoup de petites villes dans la région d'Ottawa et chacune d'elles comptent beaucoup de bénévoles qui veulent bâtir des communautés plus fortes. C'est la somme de toutes ces pièces se représente ce que nous avons dans la ville d'Ottawa. La ville est dirigée par sa gouvernance, mais est composé de résidents d'une grande diversité qui font du bénévolat. Je suis fière de ce que j'ai accompli dans ma communauté avec le bénévolat. J'ai contribué aux activités

pour les enfants, au terrain de jeu et ainsi de suite. Nous sommes une petite partie de la communauté, mais notre esprit se multiplie dans toute la communauté et nous allons créer une communauté en santé. Encore une fois, merci de ce prix. Je lécherai à tout jamais et je vais sans doute l'afficher comme preuve de ce que peuvent accomplir les bénévoles dans leurs communautés individuelles.

(applaudissements)

- (voix de l'interprète) Appel nominal.

- (voix de l'interprète) Vous avez le quorum. Ratification du procès-verbal. Du 25 avril. Déclarations de conflit d'intérêts. Communication tel que présenté. Nos vous avons le conseiller Mitic qui ne peut assister à la réunion d'aujourd'hui. Conseiller Nussbaum.

- (voix de l'interprète) Que le rapport 14 B et le rapport de vérification 15, le rapport 32 des finances et du développement économique, rapport du comité de urbanisme 62 A (--) soient reçus et ratifiés. (---) Pour recevoir le rapport du bureau du greffier intitulé sommaire des présentations orales et des questions du public présenté à la réunion du conseil du 18 avril. Aucun cela soit considéré par le Conseil pendant que la période d'appel est ouverte. Adopté. Je pense que le docteur (---) est ici. Est-il là? Bienvenue. Nous venons de recevoir de bonnes nouvelles hier matin que le ministre de la santé des soins de longue durée a officiellement approuver sa nomination. Notre nouveau médecin hygiéniste. Alors on va revenir à ce point. Rapport des comités. Rapport 34 du Comité de l'agriculture et des affaires rurales. Alors nous avons beaucoup de motions là-dessus donc nous allons y revenir. Ensuite, règlement général de zonage 2008 250 sur les modifications d'ordre général de 2018. 2018 ici, il faudrait adopter le rapport du Comité de l'agriculture et du Comité d'urbanisme.

- (voix de l'interprète) Ça va.

- (voix de l'interprète) Rapport 15 du comité de vérification. Vous voulez faire des remerciements?

- (voix de l'interprète) Oui. J'aimerais en effet profiter de l'occasion pour remercier Kane Hughes, le directeur général et son équipe pour leur bon travail sur cette question très difficile. Généralement avec les vérifications ne regarde que les chiffres, mais dans ce cas-ci le vérificateur général et son équipe ont dû travailler à faire une différence pour les gens en soins de longue durée, nos parents, nos grands-parents. C'est une vérification très difficile et je suis heureux de vous dire qu'en collaboration avec le directeur, toutes les recommandations sont adoptées.

- (voix de l'interprète) Merci. Le rapport est adopté. Rapport 32 du Comité des services communautaires et de protection. Examen indépendant des services de soins de longue durée. Adopté. Merci de votre bon travail, de la part du comité et du personnel. Entente sur les chambres en refuge de urgence avec les hôtels, les mots tel privés. Adopté. Rapport 34 du Comité des finances et du développement économique. Budget de fonctionnement et des immobilisations 2018, rapports d'étape du premier trimestre. Adopté. Félicitations au personnel! Politique en matière de dons à vocation communautaire destinés à la ville. Adopté. Modification au règlement de zonage 740 promenade Springland. Conseiller Brockington, voyez-vous revenir là-dessus? Le rapport, donc, et adoptée. Modification au règlement de zonage, 473, rue Albert. Conseillère Harder, vous avez une motion appuyée par le, par la conseillère McKenney.

- (voix de l'interprète) Oui. C'est très technique. Je voudrais simplement faire une petite correction de chiffres. C'est sur la superficie Carey utilisée par la Banque, le chiffre indiqué ce n'est pas le bon. En fait, c'est une petite correction technique.

- (voix de l'interprète) C'est proposé par la conseillère Harder, appuyé par la conseillère McKenney. Le rapport dans cette forme-ci est adoptée. Demande de démolition du Haut-Commissariat deux Logan va au 231, rues Cobourg ont (---) sur le même Emplacement. Nous avons une motion du conseiller Fleury, appuyé par le conseil Nussbaum.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Attendu que le rapport a été étudié appuyé par le comité d'urbanisme sa réunion du 24 avril 2018, attendu que la ville veut appuyer les efforts de l'initiative du couloir des premiers ministres. Attendu que la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi du patrimoine de l'Ontario d'exiger une commémoration; attendu qu'une commémoration de l'immeuble au 231 Cobourg n'est pas assujettie à la politique d'attribution de non-commémoratif pour les parcs municipaux, les rues et les installations parce que c'est une propriété privée. Il est donc résolu que le conseil demande aux propriétaires, comme condition d'approbation de la nouvelle construction, de payer les frais pour une commémoration de l'immeuble qui sera démolie au 231 Cobourg puisqu'il se rapporte à ce que appelait le premier ministre Lester B. Pearson, lorsqu'il était premier ministre, de 55 à 58, et ce, à la satisfaction du directeur des (---) du patrimoine et du design urbain.

- (voix de l'interprète) Adopter. Le rapport dans sa forme modifiée est adopté. Les, il y a des accords de Leiper, McKenney, Fleury et Moffatt. Modifications au Règlement de zonage. Adopté. Même des accords. Non, pas de désaccord. Rapport 32 du Comité des transports. Rapport annuel 2017 du service de stationnement. Reçus. Étude d'évaluation environnementale pour la modification du tracé du chemin Leitrim. Ça va. Adopter. L'étude de planification et l'évaluation environnementale du très léger sur rail vers Canada du chemin Moodie vers le chemin Hazeldan. La conseillère McKenney, je pense, à une directive a donné au personnel et vous voulez revenir là-dessus. D'accord. 17. Ententes de vélo partage. Adopté. Rapport du greffier municipal et avocat général, résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux exigences explication aux termes de la Loi sur l'aménagement du territoire à la réunion du conseil du 25 avril 2018. Vous voulez vous retirer quelque chose de l'ordre du jour pour approbation en bloc? Il est adopté. Nous revenons au premier article retenue, l'article 1, approche de santé publique visant à réduire les méfaits associé au jeu dans Ottawa. Conseillé Egli, vous avez une motion.

- En fait, c'est une directive au bureau du greffier. D'abord, j'aimerais remercier le personnel d'OPH pour avoir réagi très rapidement au cours des derniers jours. On a amorcé des discussions pour la création d'une lettre d'engagement avec Hard Rock Casino, similaire à ce qui a été convenu, comme l'avait proposé le Conseiller Darouze. Ça a trait aux répercussions sur la santé publique Corey cette expansion de l'installation de jeu. Essentiellement, la lettre engage Hard Rock Casino et OLG de continuer de

travailler sur son plan en quatre points et de participer au réseau de prévention du jeu de Ottawa, à travailler sur une campagne provinciale, partager les données sur le jeu dans la province pour réduire les méfaits dans la communauté. Pour donner suite au point d'améliorations proposées sur la liste de contrôle. C'est une bonne nouvelle. Je remercie toutes les parties en cause. Je demande au bureau du greffier de vous faire distribuer cette lettre en date du 9 mai 2018. De la remettre au président Qadri, (---) président exécutif OLG, et monsieur (---) partie président du marketing du Hard Rock Casino. Merci encore à OLG et à Hard Rock Casino pour avoir agi rapidement là-dessus en reconnaissance du fait que l'expansion créerait davantage de problèmes de santé et qu'ils vont y travailler. Merci beaucoup.

- (voix de l'interprète) Cette directive s'adresse au personnel et s'applique aussi au prochain point. On a une copie de cette lettre qui a été envoyée aux membres du conseil au sujet de l'infrastructure. Je pense que vous avez tous une copie. Le conseiller Qadri a la parole.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Je voudrais remercier mon collègue, le conseiller Egli pour avoir proposé cette directive ce matin. Santé publique d'Ottawa à discuter de ces enjeux et des enjeux connexes similaires à cette recommandation ce matin avec Hard Rock Casino lors des deux ou trois réunions qu'on a eu. Ils sont tout à fait d'accord avec ces recommandations. Dans la perspective de santé publique, je dois dire que j'appuie ces recommandations aussi et Santé publique aussi.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire.

- (voix de l'interprète) D'accord, merci. Quelqu'un d'autre là-dessus? Reçu, donc. Prochain point retenu ... de l'agriculture et des affaires rurales. Modifications de zonage 4837 chemin Albion et 4910 chemin Bank. On a une motion Harder et Moffatt.

- (voix de l'interprète) Oui, nous avons une motion, le conseiller Moffatt et moi. Que le conseil demande au personnel de faire, d'établir des critères au règlements pertinents

au sujet des tables de jeu au Hard Rock Casino Hawaï au 4837, chemin Albion et que toute cette proposition soit entendue par le Comité de l'agriculture et des affaires rurales, ainsi que le conseil municipal d'Ottawa, qu'il soit résolu que le règlement, une modification au règlement de zonage à nuit en le nom de table de jeu à cet endroit-ci les approuver, n'entre pas en vigueur, à moins que le demandeur de la modification accepte par écrit la position, l'imposition des critères en question. Il est résolu qu'il peut demander ... il ne pourra pas demander de dérogation mineure, il ne pourra pas construire une structure avant le deuxième anniversaire du jour où le règlement municipal a été modifié. Il recommande règlement il recommandera également que de 2018 ... n'accorde pas de permission pour les dérogations mineures qui pourraient être demandés. Nous ne serons pas là en 2108, c'est une erreur de bras de frappe. Il faudrait que ça revienne au Comité des affaires rural et au conseil, il y a demande de modification.

- (voix de l'interprète) Le conseiller Nussbaum a aussi une motion.

- (voix de l'interprète) Oui, je suis sur la liste pour poser des questions au personnel aussi. Vous n'aurez qu'une chance de prendre la parole. Si vous voulez présenter votre motion.

- (voix de l'interprète) Je ne veux pas déposer ma motion tout de suite. J'ai des questions à poser.

- (voix de l'interprète) Oui, mais j'ai une motion qui a été modifié, je vais la déposer plus tard.

- (voix de l'interprète) Est-ce que quelqu'un d'autre en D'Autremont? Est-ce que quelqu'un d'autre à d'autres motions? Conseiller Chernushenko, vous avez une motion? Bon, conseiller Nussbaum. Questions et commentaires. Vous avez cinq minutes. Si vous voulez présenter votre motion, vous pouvez le faire?

- (voix de l'interprète) Je vais me réinscrire sur la liste. La raison pour laquelle je veux prendre la parole maintenant, c'est pour poser des questions au personnel sur ça. Je suis curieux, je voudrais comprendre un peu mieux au nous en sommes maintenant avant de voter. Pour ce qui est du nombre maximum de machines à sous. Quelle est la position du personnel suite à l'échange de lettres entre le directeur municipal et OLG à l'automne 2013 indiquant que la Ville voulait qu'on limite le nombre de machines à sous à 1250?

- (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, j'ai vérifié cela et on a vérifié toute la correspondance et on n'est pas au courant de ces communications.

- (voix de l'interprète) Je pense que le greffier a mal compris la question. La question est quelle est la situation concernant l'échange de lettres du 28 août monsieur pastoral écrit au directeur municipal?

- (voix de l'interprète) Je ne suis pas au courant d'autres échanges de correspondance. Je ne vous demande pas s'il y en a d'autres, je voudrais savoir quelle est la situation.

- (voix de l'interprète) Vous voulez savoir si on a répondu ou non?

- (voix de l'interprète) Je veux savoir si c'est exécutoire, si OLG estime qu'on va continuer de tenir compte des points de vue municipaux en ce qui concerne les options.

- (voix de l'interprète) Non, je vais m'arrêter là.

- (voix de l'interprète) Est-ce que c'est toujours une position valides de la part de OLG?

- (voix de l'interprète) Je ne peux pas répondre pour OLG, mais je peux dire que le conseil n'a pas décrété de normes de rendement en ce qui concerne le nombre de machines à sous, en ce qui concerne aussi le nombre de table. Il y a eu un maximum qui a été établi, donc je ne pense pas que l'on soit en mesure de répondre ou non à OLG, mais c'est tout ce que je peux vous dire en ce qui concerne la situation. OLG a écrit au directeur municipal en 2013. Il a dit que OLG va respecter le choix de la municipalité en ce qui concerne les casinos, (---) vont respecter la décision du Conseil qui a été décrété en 2013 pour limiter le nombre de machines à sous à 1250.

- (voix de l'interprète) Alors quelle est la situation?

- (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit. Lorsque nous avons décrété un règlement sur le nombre de machines à sous, ou d'option de jeu, mais pas en ce qui concerne les machines à sous, nous pourrions obtenir peut-être plus de renseignements si vous le vouliez, mais ceci se traduit dans le règlement de zonage. Mais c'est le seul règlement qui existe à l'heure actuelle.

- (voix de l'interprète) D'accord. Maître O'Connor nous envoyer une lettre il y a quelques semaines. As la décision du conseil de 2013 81 12 permet que les Jeux est lieu sur le site seulement en respectant la politique municipale. Est-ce que j'ai bien résumé?

- (voix de l'interprète) Oui, Monsieur le Maire.

- (voix de l'interprète) Ce que j'en retire c'est que la décision du conseil en 2013 aurait dû être accompagné d'un amendement au zonage à l'interne. Pour que ceci est un certain poids en ce qui concerne les règlements municipaux. Nous sommes d'avis que si le conseil avait établi un plafond en ce qui concerne le nombre de machines à sous, comme il l'a fait avec les tables, cette position aurait été renforcés, mais ça n'a pas été fait. Pour bien comprendre quels conseils nous donnerait le conseil, la prochaine fois que le conseil doit prendre une décision, qu'il ne veut pas vraiment être impliquée parce qu'il y a cette lacune dans le règlement municipal, quel conseil vous nous donneriez-

vous pour assurer l'imputabilité de ce règlement? Est-ce que c'est un conseiller qui devrait produire un rapport et demander un amendement au Règlement ou est-ce que c'est la responsabilité du personnel?

- (voix de l'interprète) Il y a deux scénarios possibles. Si un requérant demandent d'être exonéré, ce pourrait être fait. Mais en ce qui concerne (---) elle, c'est la ville qui devraient en prendre l'initiative.

- (voix de l'interprète) Par un conseiller individuellement?

- (voix de l'interprète) Normalement c'est un comité ou le conseil qui donne des instructions au personnel. Normalement, on ne le fait pas sans les instructions du Conseil.

- (voix de l'interprète) Pensez-vous qu'il est juste, lorsqu'on a eu cet échange de correspondance, qu'on pensait que c'était quelque chose qui pourrait être appliqué selon les règlements municipaux?

- (voix de l'interprète) Je ne suis pas en mesure de répondre à la question, je n'étais pas là à l'époque et je ne peux pas opiner dans ce sens en ce qui concerne l'opinion du Conseil. Ou l'intention du Conseil. Je pense que le conseil a fait des efforts pour l'appliquer lorsqu'une situation a été soulevée.

- (voix de l'interprète) Oui, mais le commentaire comme quoi adopter le règlement au provincial 8112 affirmait qu'il y a des jeux sur le site en question, j'imagine que c'était un moment important dans ce dossier. Pourtant, lorsqu'on a demandé quelle était la situation à l'époque, le 13 décembre, on a dit que c'était surtout une réaffirmation de la position du conseil. Est-ce que c'était la bonne réponse, lorsqu'on a posé la question le 13 décembre?

- (voix de l'interprète) Je vais lire un la réponse que maître Marc et moi avons rédigé au numéro trois en réponse à une question précédente dans le rapport 27 du comité. Nous n'avons pas réaffirmer la position du conseil en 2017, il en a résulté que la Ville a permis qu'il y ait des jeux sur le site sous certaines contraintes énoncés dans le règlement de zonage de la ville d'Ottawa. Aucune objection n'avait été faite par la ville en ce qui concerne la capacité de demander une dérogation mineure du Hard Rock Casino. Ceci a été entendue par le comité.

- (voix de l'interprète) Donc ça a été un moment important?

- (voix de l'interprète) Donc ce n'était pas une réaffirmation d'une politique existantes?

- (voix de l'interprète) C'est exact. Mais en réponse du conseiller Egli vous avez dit que c'était une réaffirmation, alors j'essaie de comprendre si ce l'était au non.

- (voix de l'interprète) Ce n'était pas une réaffirmation.

- (voix de l'interprète) D'accord. Donc lorsque vous avez dit ça le 13 septembre, ou décembre, ce n'était pas exact. N'est-ce pas?

- (voix de l'interprète) Je n'ai pas écouté la bande sonore, je serais d'accord si c'est exactement ce que l'on trouve sur la bande. J'essaie de comprendre, lorsque cela va se reproduire, que le Conseil soit entièrement au courant des conséquences de ces gestes parce qu'on a jugé que ma question était irrecevable à cause d'un élément technique et ce n'était pas le cas. Mais maintenant, mon temps est épuisé. Merci.

- (voix de l'interprète) Monsieur le greffier, est-ce que quelqu'un a posé des questions au conseil sur le nombre de machines à sous le 13 septembre?

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Merci.

- (voix de l'interprète) Conseillère McKenney.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. J'aimerais revenir à la joue qui a été fait dans le document 3 du 28 août 2013. À ce moment-là, le document disait à OLG que la proposition reçu devait mettre en oeuvre certaines mesures de santé publique pour aborder le problème de la dépendance au Jeu. J'aimerais m'assurer que ces conditions sont en place pour l'extension dont nous sommes saisis? Est-ce qu'on a éliminé, diminuer le nombre d'heures d'accès de 24 à 10 heures par jour?

- (voix de l'interprète) Si vous avez une question au sujet des principes de santé publique, je vais répondre. Le plan en quatre points qui a été approuvé a été accepté par le Casino. C'est plus (inaudible) que ce qui a été mis en place en 2013. Cela portait seulement ...

- (voix de l'interprète) Je m'excuse, ma question ce n'est pas ça. J'ai une question bien précise. Est-ce que Hard Rock Casino à mis en place des mesures qui visent à réduire la dépendance au jeu, c'est c'est-à-dire là où il ferment six heures par jour. Vous pouvez répondre par oui ou non.

- (voix de l'interprète) La situation a évolué depuis 2013. La situation ...

- (voix de l'interprète) Vous dites non?

- (voix de l'interprète) Pourriez-vous lui permet de répondre à la question?

- (voix de l'interprète) Oui, mais je manque de temps.

- (voix de l'interprète) Pendant que vous parlez ...

- (voix de l'interprète) Ils se sont engagés à continuer d'améliorer leurs mesures, ce qui comprend le nombre d'heures d'ouverture.

- (voix de l'interprète) Je vais prendre ça pour un non. Est-ce qu'on a réduit le nombre de machine électronique en les ralentissant et modifiant les machines pour réduire les espoirs de probabilités de gagner?

- (voix de l'interprète) Oui, ça fait partie d'un réseau. Il y a des caractéristiques être 18 par (---) qui donne plus d'informations aux joueurs.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'ils ont éliminé le programme de fidélisation du Casino?

- (voix de l'interprète) Tous ces éléments font partie de leur engagement. Nous continuons d'en discuter avec eux.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'ils ont interdit les guichets automatiques sur le parquet du Casino?

- (voix de l'interprète) Nous n'avons pas de réponse à l'heure actuelle. Cela fait partie de l'évolution des choses.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'ils ont interdit les les comptes de Credit est le montant de la dette?

- (voix de l'interprète) Même réponse.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'il y aura des navettes entre les résidences pour personnes âgées et le Casino Hard Rock Casino?

- (voix de l'interprète) En ce qui concerne le service de navette, il y a un service de navette entre la station Green Moreau et le Casino. Nous ne savons pas s'il y a d'autre n'avait qui existent.

- (voix de l'interprète) J'ai une lettre du Centre communautaire de mon quartier qui inquiètent, ils sont inquiets en ce qui concerne leur programme de dépendance au jeu, surtout chez les personnes âgées, nous savons que les personnes âgées sont plus durement touchées par les tables de jeu et le jeu électronique. On m'a rassuré, je peux le lire tout au. Ou la transmettre à quelqu'un. Ils ont dit qu'ils auront besoin de nouvelles ressources. Pour faire face aux problèmes de jeu dans dans ce bassin de captage. Toutes les agences qui aident les personnes qui ont une dépendance au jeu à Ottawa, le plus grand problème porte sur la prévention et la sensibilisation. Il n'y a pas de période d'attente. Ils disent qu'il y a des gens qui pourraient avoir accès à des services, mais ils n'ont pas identifié le problème. Ils sont d'accord, ils ont appuyé ce plan pour mettre l'accent sur la prévention et les possibilités de traitement. Nous allons voir s'ils peuvent évaluer la situation. Ils ont accepté le plan que nous avons proposé. Il y a une augmentation des demandes des centres communautaires financés par le réseau. Il pourraient obtenir des fonds supplémentaires. Le centre de santé communautaire a dit clairement que pour satisfaire la demande, il faut utiliser des ressources d'autres secteurs. Il est clair que ceci aura un impact, surtout sur les personnes âgées dans mon quartier. J'en suis inquiet. Il semble que Santé publique ne s'en inquiète pas autant. Alors leur actuel, nous avons beaucoup de demandes qui ont été faits au (---) pour des fonds supplémentaires. Nous avons pas reçu ces fonds. Ça ne satisfait pas les besoins, ce sera pour un autre moment. J'aimerais revenir à la question du conseiller Nussbaum. La limite sur le nombre de machines à sous. S'il y a une limite de 2000 machines à sous

dans cette zone actuellement, si on limite l'article 528 r à 250, si OLG décider à un moment donné qu'il voulait augmenter, il faudrait consulter le conseil et le comité, n'est-ce pas?

- (voix de l'interprète) Oui, c'est exact.

- (voix de l'interprète) Alors, j'ai une motion que j'aimerais présenter. Je vais y revenir plus tard.

- (voix de l'interprète) Merci beaucoup. Il y a quelques points que j'aimerais répéter. Je ne veux pas revenir à la motion sur le zonage. Mais j'ai des précautions en ce qui concerne le processus. Qui emboîtent le pas à la motion du conseiller Nussbaum, à savoir: est-ce que nous allons demander un plafond? Est-ce que nous allons revenir sur la question? C'est pour cette raison qu'il n'y avait pas eu de motion à l'époque. Quelqu'un aurait peut-être dû présenter une motion à l'époque. Donc, je pense, il y a des leçons importantes en ce qui concerne les éclaircissements qui aurait pu être fournis aux conseils à l'époque, à différentes étapes, on nous a dit que ce n'était pas encore le bon moment. Ce qui m'amène au deuxième point. J'ai des réserves sur la santé et la dépendance depuis longtemps, j'ai toujours ces mêmes réserves, mais elle ne porte pas sur le zonage. Alors, je vais continuer de travailler là-dessus en tant que membre du Conseil de la santé publique. On nous a dit, à l'époque, que ce n'était pas vraiment le moment de parler de questions de santé ou de jeu. Ce que nous voulons, ce sont de meilleurs services. Certains d'entre nous, on se demande quand ce sera le moment opportun de le faire? C'est ce qui m'inquiète. En ce qui concerne la démarche. Je le soulève aujourd'hui. Mon vote sur le zonage n'est pas une carte blanche. J'aimerais signaler ces deux préoccupations.

- (voix de l'interprète) Merci.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Je vais tout simplement dire qu'il y a deux questions importantes ici. Il y a le transport autour de ce site. J'aimerais remercier

le comité et le conseiller qui ont travaillé là-dessus avec moi. Je pense que nous avons fait un assez bon travail. Il y a une autre recommandation qui sera faite plus tard. Je ne suis pas d'accord avec cette limite sur les machines à sous. Je pense qu'il faut trouver une façon, pour le Conseil, de trouver une solution pour l'avenir. Je croyais comprendre qu'il y aurait une limite sur le nombre de table et de machines à sous en 2013, lorsque 92 est revenu, j'ai été surprise d'apprendre que le maire Connor n'était pas au courant parce que j'avais annexé ma motion de 2013 qui portait sur ces machines à sous. Alors comment est-ce qu'on ne pourrait pas être au courant? Pour ce qui est un plan d'avenir, comment s'assurer que le conseil, parce qu'il y a 2000 machines à sous, ce n'est pas ce que je veux, mais il semble que c'est ce que veut la majorité est le promoteur, ils ont dit qu'il n'aurait pas besoin de plus de machines avant 20 ans. Alors comment incorporée cette entente, à savoir que cela ne va pas se reproduire dans quelques années? Est-ce qu'on va nous dire que ça n'a pas été bien fait?

- (voix de l'interprète) Je pense qu'il y avait une intention de la part du conseil qu'il y aurait un plafond de 250 et ça nous a échappé. Je ne veux pas que ça se reproduise. Alors s'il y en a 2000 maintenant, comment incorporer notre intention dans ce tournage pour que tout le monde soit au diapason?

- (voix de l'interprète) Le conseil peut décréter un amendement à l'arrêter de zonage. Mon conseil aujourd'hui c'est qu'il s'agit d'une motion qui n'a pas été étudié lorsque ça a été adoptée. Ceci vous ouvre à un appel. Mon conseil aux conseillers, si jamais vous décidez d'aller de l'avant, serait d'introduire un autre amendement pour réduire vos risquent d'appel. Alors ça ne ferait pas partie d'un règlement exhaustif, ce serait individuel, n'est-ce pas?

- (voix de l'interprète) Le conseil peut faire un ou l'autre. Le conseil nous a déjà demandé par le passé de présenter des amendements qui sont propres à un site en particulier.

- (voix de l'interprète) Maître O'Connor, vous voulez ajouter quelque chose?

- (voix de l'interprète) Oui, je voudrais ajouter que je n'ai pas de réponse absolue, mais je vais en parler à chacun des membres du conseil pour essayer de trouver une meilleure solution pour que ça ne tombe pas entre deux chaises. Monsieur Mark n'est pas là aujourd'hui, il est à une réunion de la CAMO. À 9 heures 39 ce matin, il m'a donné l'information suivante que j'aimerais partager avec les membres du conseil, parce que c'est comme ça qu'il agit en ce qui concerne cette motion sur les plafonds. Je cite: mon avis est que bien qu'il n'y a pas de jurisprudence en ce qui concerne un amendement apporté par le Conseil, en ce qui concerne ce que le promoteur veut construire, on a de bonnes chances de récidive.

- (voix de l'interprète) Pourriez-vous interprété ça pour nous?

- (voix de l'interprète) Ce que maître Mark essaie de dire c'est que compte tenu de ce que le directeur a dit et si c'était l'objet d'un appel devant un tribunal, il y a des chances raisonnables que votre opinion soit maintenu, j'aimerais le partager avec vous avant le vote.

- (voix de l'interprète) Autre chose, conseillère?

- (voix de l'interprète) Non, ça va, merci.

- (voix de l'interprète) Conseiller Fleury.

- (inaudible) J'étais un peu confus par l'interaction tout à l'heure. Quand on est à Santé publique une, de mes questions étaient comparables on avait demandé un peu plus d'argent et maintenant le montant est autour de 350000, si je me souviens bien. Il semble y avoir un nuage qui dit qu'il y a encore des besoins plus vastes au niveau des services d'appui pour les gens qui souffrent de dépendance. Pourriez-vous juste clarifier c'est votre position demeure la même aussi non qu'est-ce qui a changé?

- Merci pour votre question. (voix de l'interprète) Ce que nous annonçons ait un minimum, donc nous avons modifié la lettre adressée à la province. Nous avons demandé un minimum de travail que nous avons identifié dans le plan que ... n'a pas changé. Il faut continuer de tendre la main à la population qui est à risque. Si on prend les jeunes et les personnes âgées, nous voulons qu'il y ait plus de sensibilisation en ce qui concerne les problèmes de jeu et les temps d'attente pour le traitement. Alors c'est la même chose, nous avons établi le coup alors le minimum serait de 200000 dollars. Nous avons vérifié auprès des agences de placement pour voir si elles ont besoin de fonds supplémentaires. Ce n'est pas ce qu'elles ont recommandé parce qu'on met l'accent ici sur la prévention et la santé publique. Elle serait certainement intéressé à l'avenir et il y aurait un besoin éventuelle de fonds supplémentaires, mais ça c'est une autre paire de manches.

- Pour ceux et celles qui ont suivi le débat à santé publique, un des gros enjeux est que la Commission des jeux de l'Ontario regarde seulement les enjeux au niveau des dépendances par rapport à ce qui est formellement ... l'accès au Casino par exemple où la demande d'appui. On observe de plus en plus de gens qui consomment, qui dépensent leur argent en ligne par des réseaux qui sont à l'extérieur du périmètre de l'Ontario. On peut le faire par les ordinateurs devant nous, par notre téléphone. Moi, c'est ce qui m'inquiète. Évidemment, on a traversé la frontière de donner accès au jeu. Le jeu est disponible n'importe où. On va dans un dépanneur, il y a des services en ligne. Moi, je n'appuie pas nécessairement ça, mais dans un monde où tout est accessible, je pense qu'il faut remettre un peu l'accent et se dire qu'est-ce qu'on peut faire au niveau communautaire, dans notre quartier, afin d'informer les gens et s'assurer que les services soient disponibles? Moi, je suis prêt à appuyer les motions qui vont mettre plus d'argent, évidemment, dans des éléments de prévention ou mettre des limites au niveau des tables. Mais dans son concept, le jeu est disponible, ça, il faut le reconnaître. Je pense qu'il y a une victoire par exemple pour les quartiers urbains parce qu'il y a quelques années on risque d'avoir un casino dans le centre-ville, où il y a une densité fort, où on a des enjeux sociaux économiques plus important. Pour moi, sachant que c'est dans le sud de la ville, c'est à l'extérieur du centre-ville, je suis rassuré par ça. Il y a un élément d'inconfort, mais l'élément est par la souffrance de ceux qui souffrent de toxicomanie reliée au jeu. Donc c'est plus ce n'est perçu de voir qu'est-ce qu'on peut faire à santé publique, qu'est-ce qu'on peut faire au niveau de la Commission des jeux, qu'est-ce qu'on peut faire au niveau du (inaudible) pour avoir une

approche qui est révisée, une approche plus compréhensive, pour que ce ne soit pas juste au niveau gouvernemental ce qui est accessible à travers une porte d'entrée au Casino, une porte d'entrée au service légitime de OLG. Mais vraiment, les gens consomment le jeu, qu'est-ce qu'on peut faire pour les appuyer dans nos communautés? Je ne cherche pas de réponse, c'est seulement un commentaire général.

- Merci pour votre question encore. (voix de l'interprète) Je comprends votre question. En ce qui concerne le jeu à l'intérieur des casinos, c'est pour ça que l'approche en 2018 est renforcé par rapport à 2013. Il y a des gens qui vont travailler sur le terrain qui, vont rencontrer des groupes de personnes âgées. Nous savons que les billets de loterie aussi peuvent poser un problème pour les personnes âgées, donc nous allons travailler avec nos partenaires, avec les membres de communautés. C'est ce que notre réseau est censé faire. Alors nous voulons une approche plus complète.

- (voix de l'interprète) Le conseiller Nussbaum à une motion.

- (voix de l'interprète) Merci. Je voulais présenter une motion similaire à ce que j'ai envoyé hier soir, avec quelques changements importants. Le but de cette motion est de répondre au rapport de l'Agence publique qui a été déposé en avril où il y avait une déclaration très claire comme quoi la santé publique se prononcent contre l'augmentation de table de jeu et de machines à sous à Rotary. Dans cet effort d'atténuer les méfaits, santé publique adopterait un plan en quatre points que j'estime excellent. Je vais l'appuyer. Il y a trois choses en ce qui concerne le traitement de ce plan. C'est chose mérite certaines améliorations et je vais les énoncés maintenant.

- (voix de l'interprète) Est-ce que vous êtes en train de lire votre motion?

- (voix de l'interprète) Les attendu sont similaires à ce qu'on a attendu, entendu hier soir. Le résultat il dit qu'il est résolu que le conseil municipal approuve que le budget préliminaires de 2019 prévoit 2% de l'accord sur la contribution municipales au Hard

Rock Casino, afin que cela serve à réduire les méfaits du jeu à Ottawa. C'est la raison, la raison pour cela est parce que le plan est conditionnel au financement de la province. Il n'y a pas de fond de la province, il n'y a pas de plan en quatre points. Pour ce qui est des fonds ponctuels, c'est pour aider la campagne de promotion pour protéger les citoyens contre le jeu. Nous voulons poursuivre la campagne de promotion de la santé et joindre les citoyens à haut risque. Il faut que les fournisseurs de soins sachent qu'il y a des fonds de disponible. Certains fournisseurs de soins on dit qu'il accueillerait de l'argent supplémentaire pour les traitements parce qu'il pense que ça pourrait faire une différence et que cela pourrait améliorer l'efficacité de leur programme. C'est donc l'objectif de cette motion. Le 2% ne serait pas tirer chaque année. C'est le chiffre offert par OLG pour les soins de longue durée. Si vous prenez les chiffres que l'on reçoit, il s'agit d'environ 100000 dollars en revenus de 2019 pour passer à 250000, éventuellement, si Hard Rock Casino devait verser l'augmentation, si on Hard Rock Casino devait avoir l'augmentation de revenus prévu alors on parle de chiffres assez limitée. Un changement important depuis hier soir, c'est là qu'il sera utile pour apaiser les craintes de certains collègues qui sont venus me voir. Le personnel a dit qu'il fallait faire attention pour ne pas lier le prochain conseil municipal. Vous voyez que ce que l'on demande au personnel de faire dans le résolu type, c'est de tenir compte seulement du budget préliminaire de 2019. C'est important, car D.C. là, le président du Conseil de santé publique saura si la province présentera des (---) ou non, j'ai l'impression qu'il y a des collègues autour de la table qui serait d'accord avec le financement de la province, mais peut-être pas pour des fonds supplémentaires suite à l'accord sur la contribution municipal. Avec ce changement, pour ceux qui sont là en 2019, tout le monde saura très bien si la province financera ce qu'on lui a demandé, et le cas échéant, si vous ne voulez pas versé plus d'argent pour les traitements et vous voulez voter contre, en plus de mettre 100000 dollars en prévention et traitement, vous pourrez voter contre. Alors il suffit d'attendre de voir ce que la province sera avant d'accorder les 2% avec les 12 millions que nous recevrons au fil des ans.

- Conseillère McKenney, vous avez une motion à vous la parole.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. J'ai une motion qui, essentiellement, limiterait le nombre de machines à sous. Ça a été le coeur d'une bonne partie de nos discussions. Je ne sais pas si je dirais qu'il y a eu de la confusion, mais en tout cas beaucoup de discussions sur ce que nos motion préalable voulait dire et puis ce qui

était l'intention d'Hard Rock au sujet du plafonnement des machines à sous. Ma motion, essentiellement c'est: attendu que OLG plafonne à 2000 les machines à sous et que la recommandation de zonage pour le casino Hard Rock ne spécifie par de maximum de machines à sous aux Hard Rock, il est résolu converti des détails du zonage recommandé, on modifierait l'exemption pour ... à la colonne 3, 2, et limité à 2000 machines à sous et 55 tables de jeu, il est résolu qu'il n'y ait pas d'autres avis qu'on se former ment à l'article de la Loi sur l'aménagement du territoire. En plus d'avoir Hard Rock qui reviennent au comité et au conseil pour le nombre de table de jeu, il y aura déjà un maximum sur les machines à sous avec OLG. Ce qui veut dire que si Hard Rock voulait élargir cela, il devrait revenir au comité et au conseil aussi.

- (voix de l'interprète) Merci. Conseiller Leiper sur le rapport et la motion.

- (voix de l'interprète) Merci. J'ai quelques questions personnelles. La définition de casino qui a été proposé dans le rapport parle de financement auxiliaire, qu'est-ce qu'on prévoit que ce sera au juste?

- (voix de l'interprète) On n'a pas de détails là-dessus, vraiment, ce que l'on fait avec la nouvelle définition du Casino, c'est saisir le genre de choses qui sont généralement associé avec un casino. Présentement, il y a beaucoup de ces choses qui sont permises en vertu du zonage actuel, en vertu de la catégorie auxiliaire. On n'a pas de définition spécifique. Plutôt que de continuer avec cette approche fragmentée, je pense que cela pourrait inclure des services financiers, du counseling, des choses similaires à cela. Madame (---) s'occupera de cela. Nous allons poursuivre les discussions avec les gens de Hard Rock.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'on a une définition dans le règlement de zonage de ce que sont les services financiers?

- (voix de l'interprète) Sans y jeter un coup d'oeil, je pense que oui. Probablement conformément à une définition des banques. Mais je n'ai pas cela sous les yeux. Je peux certainement vérifier et vous revenir.

- (voix de l'interprète) Donc, le casino, en vertu de cette définition pourrait inclure une banque?

- (voix de l'interprète) Ce serait la possibilité, oui.

- (voix de l'interprète) Je dois d'abord confirmer. Donnez-moi quelques minutes. Je vais regarder le zonage pour regarder ce qu'on a comme définition.

- (voix de l'interprète) D'accord, merci. Ma deuxième question, je suis d'accord avec le malaise du conseiller Nussbaum quant au déroulement des choses dans ce dossier. On continue de croire que le plafond de 2013 continue de s'appliquer et le règlement 81.12000 nous ... il nous a été dit que ce n'était que des détails techniques, on a voté pour. Dans ce qui a été fait récemment, le Conseil de Toronto a demandé à la province de l'Ontario de modifier le règlement de l'Ontario 80 et. 1,12 au besoin pour qu'il y ait toujours une approbation du conseil municipal avant qu'il y ait une expansion ou une modification à des sites de jeu dans la municipalité. Compte tenu du déroulement de ce dossier, je me demande si le, si l'avocat général demande si on ne pourrait pas demander la même chose à la province. Monsieur le Maire, demander plus de clarté sur le règlement 81.12 serait une excellente idée. Je m'arrête là-dessus.

- (voix de l'interprète) Conseiller Egli.

- (voix de l'interprète) Merci. Je voulais commencer commencer par remercier et reconnaître le travail que monsieur Qadri a fait dans ce dossier. C'est un dossier très difficile. Je pense que le docteur (---) doit se dire que c'est un dossier assez compliqué

pour son premier jour. Je sais qu'ils ont beaucoup travaillé sur ce dossier. Pour répondre aux préoccupations général alors je voulais le souligner dès le début.

- (voix de l'interprète) Je suis plus à l'aise avec la motion Nussbaum qu'avec la version que j'ai vu hier soir. Je pense que c'est un plan B, si on peut dire. Ce que le Conseil de santé a présenté. Je remercie le conseiller Taylor qui a présentement si on qui a fait changer la recommandation de sorte qu'on fasse une demande de minimale. Ainsi, le Conseil a plus de flexibilité. Maintenant, on me demande de prendre cela en considération dans le cadre du budget de 2019. C'est comme un plan B. Ça m'inquiète encore un peu parce que je me demande si on ne devrait pas assumer la responsabilité d'intervenir (---) on n'a pas encore beaucoup de contrôle sur le jeu en Ontario, puisque cela dépend de la province, alors c'est parti inquiétant corps un peu, mais comme c'est moins grave qu'avant je pense que c'est une motion que je peux fort bien appuyé. Pour ce qui est de la motion McKenney je vais l'appuyer aussi parce que, je dois être franche, c'est moi qui est posé la question la première fois mais je ne pense pas que la question que j'ai posée aurait pu être plus clair. Elle est très très direct. Je voulais savoir si c'était une confirmation de l'analogie utilisés durant la discussion, à savoir est-ce que c'est comme une personne qui achète une maison et nous remettons simplement les clés dans la maison et on obtient la maison 100 rénovations, sans rien du tout? En fait, ce qu'on nous a dit c'est qu'on approuve un nouveau propriétaire et c'est tout. On approuve nouvelles constructions. Ce n'est pas avec l'ambassade de l'Ouganda, mais on transfère la maison telle quelle, sans aucune annexe, sans construction, 100 rénovations, sans aucun changement. Ainsi, dans ce contexte, la motion présentée par la conseillère McKenney en est une prudente. Obtenir tout cela par écrit pour qu'il soit très clair, pour que ce qu'on dit soit très clair. Je suis d'accord avec la position des avocats que ça risquerait d'être porté en appel si le demandeur en avaient envie. Alors maintenant, c'est beaucoup plus clair, ce qui n'était pas le cas la dernière fois. Maintenant, c'est clair et direct et je l'en remercie et j'appuierai cette motion aussi.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qadri.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Je quelques causes, quelques questions à poser au docteur Etches avant de faire mes commentaires sur la discussion de ce matin. Alors, docteur, quand vous allez ... quand le Conseil de santé a présenté

son rapport, quel genre de travail ce rapport a-t-il requis? Avez-vous consulté la communauté où les partenaires dans la communauté O'Donnell autre personne pour élaborer ce rapport?

- (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, nous avons consulté avec les membres de la communauté qui fournissent des services, d'aide traitements, d'autres organisations provinciales aussi qui font de la recherche sur le jeu et ses répercussions. On a étudié tous les écrits là-dessus, les données probantes sur le jeu est en consultation avec les partenaires, les centres de santé ont participé à cette consultation.

- (voix de l'interprète) Merci. Au sujet de la recommandation, les quatre recommandations que vous avez dans le rapport, présenté au conseil, d'où viennent-elles? Avez-vous consulté le casino Hard Rock Casino où est-ce que cela reposait sur des données probantes que vous avez dans le milieu médical?

- (voix de l'interprète) Nous avons proposé ce plan selon des consultations avec les partenaires. On a partagé des idées avec le réseau, on a demandé un certain engagement de OLG et du Hard Rock Casino et c'est quelque chose qu'ils appuieraient.

- (voix de l'interprète) Merci, docteur. Maintenant, d'après la conversation de ce matin, je sais ce qui est arrivé en 2013 dans le débat des alors. Le conseil d'alors a choisi d'imposer des restrictions sur le casino, sur le (intervention en anglais) de Rideau Carlton. L'opposition, ont l'opinion de certains conseillers, c'était qu'on n'y ait les mains d'une entreprise à qui on avait donné le feu vert au départ. Maintenant, on examine nouvelle proposition ou ont un prolongement de l'autorisation préalable est ce qu'on a suggérée à Santé publique Ottawa c'est de faire preuve de diligence résonances et ça a été fait, comme le docteur Etches vient de nous le dire. Est-ce qu'il y aurait dû y en avoir plus? Je ne pense pas. Je pense que le travail était complet, les recommandations sont dans le rapport. Comme je l'ai dit à quelqu'un il y a quelques minutes, j'ai dit: voilà donc un service pour lequel on dépense de l'argent pour demander son aide professionnelle et c'est ce que fait santé publique Ottawa de façon régulière. Ce dont on parle ce matin fait partie de la recommandation de santé publique.

Quand on paie des professionnels presque un quart de million de dollars et que chaque fois qu'il nous faut une recommandation ces professionnels disent: je me demande si on devrait suivre ses recommandations, je pense qu'il est grand temps que l'on suive ses recommandations. Dans ce cas-ci, elles sont bonnes et solide. Pourrait-on avoir plus d'argent? Toujours. On peut toujours avoir plus d'argent, mais ce n'est pas tout le temps la solution. On ne peut pas submergé un problème tare en espérant qu'il soit réglé. Le jeu n'est pas un problème de casino, ça se fait même dans nos sous-sol. Alors que ce soit en achetant des billets de loto au quoi que ce soit, c'est ça, le jeu. Alors je voudrais vous mettre en garde. La motion du conseiller Nussbaum au sujet de l'argent. Moi, je ne veux pas, comme municipalité, assumer une responsabilité qui revient à la province. Que la province s'en occupe. Parce qu'aujourd'hui on parle de casino, demain on parlera d'enjeux reliés au cannabis. Combien voulons-nous assumer de ses responsabilités? D'après le plan d'aujourd'hui, il est tout à fait solide et bien réfléchi. Je pense qu'on devrait se dire: allons donc de l'avant, qu'arrivera-t-il à l'avenir pour ce qui est de l'argent? On verra en temps et! Lieu pour le moment, on demande de faire une demande de 150000 dollars sur la recommandation de santé publique Ottawa. Encore une fois, je répète que ces derniers ont communiqué avec les partenaires et le financement, pour le moment, devrait suffire. Allons de l'avant avec cela et si jamais à l'avenir on a besoin d'argent supplémentaire, on le demandera en temps et lieu, mais notre mandat avec Santé publique est de travailler avec le ministère de la santé, le (---) Champlain et de voir comment faire démarrer ce programme et en faire un succès.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qaqish.

- (voix de l'interprète) Merci, je vais commencer par poser des questions au docteur Etches. On a eu une longue discussion avec le Conseil de santé, j'en suis membre et je suis tout à fait à l'aise avec le rapport et les recommandations. Maintenant, au sujet de la lettre de demandes de financement, est-ce qu'elle a été envoyée à la province et est-ce qu'il y a eu des discussions préliminaires entre le personnel et la province?

- (voix de l'interprète) La lettre est parti, mais on n'a pas discuté encore.

- (voix de l'interprète) Dans l'ensemble, des programmes relatifs aux jeux sont tous financés par la province? Je sais que pour le Conseil de santé c'est 75 et 25 et pour le jeu c'est exclusivement la province.

- (voix de l'interprète) Le jeu n'est pas mentionné spécifiquement comme un mandat de santé publique et il y a donc une disposition sur le partage de frais pour la santé publique. Alors l'autre secteur qui a été mentionné ici, pour les traitements est financé par la province.

- (voix de l'interprète) Oui. Le traitement des problèmes de jeu est financé par la province. Sur le plan de la santé, il y a des problèmes qui viennent d'autres choses, même de plus gros problème que des machines à sous. Alors je suis tout à fait d'accord avec le recommandations dont on a discuté en long et en large au Conseil de santé. C'est très important pour moi, parce que je représente le secteur juste au nord du casino. Le Conseiller Darouze et moi avons travaillé pour l'amélioration des infrastructures comme (---) l'explique, depuis quelques années. Les propriétaires fonciers de ce coin ont été très advenant quand le casino est arrivé. Ils ont été très réceptif on est présent à la table, même si les répercussions de la circulation sur leur aménagement résidentiel nuirait, ils ont été très réceptif. On travaille volontairement, il travaille volontairement avec nous et le personnel de la ville pour faire avancer les projets d'infrastructure sur lesquels on travaille pour la rue Bank et d'autres, encore. Je suis sûr qu'ils ont envoyé une lettre d'engagements pour refléter tout cela. Je voulais les remercier pour être de bons citoyens corporatifs.

- (voix de l'interprète) Conseiller Taylor.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Je voulais commencer par dire que je suis un fier membre du conseil de santé où j'ai parlé de l'importance d'appuyer le plan des unités de santé pour traiter les problèmes de santé et les programmes d'éducation publique. On aurait voulu élargir les possibilités de discussions pour régler les problèmes de jeu en Ontario. Le conseiller Qadri a dit pourquoi on ne peut pas appuyer cela. Le conseil peut décider à tout moment, dans son cycle budgétaire, d'affecter des fonds supplémentaires à ce qu'il veut. On n'a pas besoin de motion aujourd'hui pour

indiquer à un conseil de demain ce qu'il peut faire. Mais ce qu'on peut approuver aujourd'hui, c'est qu'on indiquerait à la province qu'on est prêt à intervenir et à financer. Ce qui veut dire qu'à leur tour, ils pourraient répondre à notre lettre et dire: si vous êtes prêts à le financer, pourquoi le ferions-nous? Nous dégageons la province de sa responsabilité. Je pense qu'on ne ferait qu'ouvrir la porte qui dit à la province qu'elle puisse se désister de bien d'autres contributions. La discussion au Conseil de santé a été très intéressante. Il est apparu très clairement qu'une expansion des installations de jeux se faisait surtout en lignes. Non pas sur le terrain. En fait, il y avait un marché gris. Essayé de plafonner tout cela, ce qui se passe à cet endroit-là, ce ne serait qu'une petite partie d'un casse-tête. Voir les gens jouer ne veut pas dire qu'il joue là seulement. La plupart des jeux se font là où on ne les voit pas. En bref, comme membre du conseil de santé, il y a bien des choses qui seraient préférable si la communauté ne jouait pas, ne fumait pas, ne buvait pas. Ici, on propose une stratégie responsable. On reconnaît que les gens qui s'engagent dans pareille comportement, on va essayer de limiter les dégâts. Promouvoir l'éducation. Je pense que c'est une recommandation tout à fait saine et plausible. Pour ce qui est de la quantité qui se fera à cet endroit, il n'y a pas grand-chose que l'on peut faire. Si on veut poursuivre les discussions sur le jeu, les problèmes de jeu pour la communauté, on peut toujours le faire à l'avenir et travailler avec les partenaires afin que, même si cela se fait dans la communauté, il ne faut pas que cela ait des effets néfastes sur trop de gens. Merci.

- (voix de l'interprète) Conseiller Brockington.

- (voix de l'interprète) Merci Monsieur le maire, bonjour collègues. Quelques petits commentaires d'abord pour ce qui est de la planification, en fait, c'est une décision de planification que l'on veut faire maintenant. Je pense ... je ne sais pas si c'est une bonne utilisation du sol à cet endroit. Quand on veut définir davantage au Casino, on veut rajouter un hôtel, 55 tables de jeu. Ce n'est pas mentionné dans la partie un, mais il y a aussi un lieu de divertissement avec un théâtre. Si on veut vraiment élargir les options avec un fournisseur de haute qualité, c'est comme une offre globale qu'on voudrait faire. C'est quelque chose que je ne peux pas appuyer. Avec plus d'options de casino, une plus grande pérennité pour l'industrie du casino dans la communauté, un hôtel, pour les gens qui veulent jouer, ils doivent quitter la province maintenant pour aller dans la province voisine ou encore à Atlanta ou à Vegas ... on ne peut pas garder cet argent dans notre province. Mais enfin. Je reconnais qu'il y a des joueurs qui ont des

problèmes. C'est bien beau d'avoir un plan pour intervenir pour ces gens, mais le jeu n'est pas le seul domaine où les gens ont des problèmes. On a des (---) qui ouvre un peu partout dans la ville, on ne débat pas de la superficie de plancher des magasins. On a des gens qui boivent trop, les gens qui jouent trop, enfin, d'autres aspects aussi. C'est une bonne conversation à avoir sur le jeu est sur la santé. La province en est responsable. Là encore, pour ce qui est de la planification, j'appuie cela aujourd'hui. Le jeu existe depuis que le feu existe, depuis toujours. Ce sera toujours dans la société, qu'il y ait un casino ou pas, la santé publique aura toujours la responsabilité de pallier aux problèmes.

- (voix de l'interprète) Monsieur le maire, j'ai des questions sur la motion en tant que tel. Dans la partie III, on parle de partenariat entre toutes les parties en cause. Et des options de transport. Ajouter une portion de route jusqu'à la rue Bank, quelque chose sur Leitrim. Ce sont des options quand même considérable que vous proposez pour améliorer la circulation. Est-ce que ces conversations vont évoluer? Quand est-ce qu'on connaîtra les résultats de ces conversations? Quel genre d'échéancier, de quel genre d'échéancier par le ton ici? Monsieur le Maire, l'article 3 porte sur le design de l'emplacement en tant que tel. Ensuite, il faudra avoir un accord de plans d'emplacement avec le demandeur, c'est alors qu'on pourra vous donner plus de renseignements. Aussi, sur la question de contrat au début et à la fin du projet. Le plan d'emplacements, généralement, évolues assez rapidement après l'approbation du zonage. Encore, ce sera un aménagement qui se fera en plusieurs étapes. Je sais qu'une autre motion, on parle d'une autre étude pour Albion qui commencera l'année prochaine et qui durera un an. Est-ce que tout ça est imbriqués ensemble,?

- (voix de l'interprète) Tout cela sera déterminé dans les prochains mois, vraiment. L'étude de transport régional n'est pas relié aux autres questions, mais pour le reste, il faudra voir selon le processus du plan d'emplacement.

- (voix de l'interprète) Le chemin Albion est bien connue du conseil, c'est un chemin qui a fait l'objet de tellement d'études et de discussions assez houleux entre les conseillers. Qu'est-ce qu'on attend de celle-ci? Qu'est-ce qui n'a pas encore été étudiés? Quelles sont les résultats attendus?

- (voix de l'interprète) C'est près match Murray parce que nous n'avons pas encore commandé d'études. Il faudra étudier la sécurité de la circulation à cette intersection. Je pense qu'à ce stade c'est jusque-là que nous sommes allés.

- (voix de l'interprète) Donc si j'ai bien compris la motion, nous allons attribuer 150000 dollars pour cette étude? On parle d'une étude, pas de modifications à l'intersection.

- (voix de l'interprète) Alors quel est le but de l'étude? Est-ce que nous sommes inquiets qu'il y aura trop de circulation sur Albion et on veut que l'étude nous propose des mesures d'atténuation?

- (voix de l'interprète) Au cours du mandat antérieures du conseil, on avait demandé qu'il y ait une étude de la gestion de la circulation. Parce que le projet n'était pas terminé, il y a eu péremption des fonds, donc nous demandons au Conseil l'examen des répercussions plus large à cette intersection qui n'ont pas vraiment de liens avec cette demande, mais qui pourrait avoir un lien éloigné.

- (voix de l'interprète) Et le coût des études ont augmenté depuis cinq ou six ans, donc il faut des fonds supplémentaires pour achever l'étude.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'on va étudier d'autres rue où seulement le chemin Albion?

- (voix de l'interprète) C'est exact. Bien sûr, nous allons étudier les rues voisines.

- (voix de l'interprète) Merci d'avoir parlé de la demande de zonage. Le prochain est le conseiller El-Chantiry.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Ce n'est pas une question en soi, ce n'est qu'un commentaire, Monsieur le Maire. Je trouve qu'il est ironique que certains de mes collègues aiment présenter des motions et débattre aussi longtemps que possible et nous n'avons pas le temps de voter contre.

- (voix de l'interprète) Maître O'Connor, il faudrait peut-être étudier ces pratiques et trouver de meilleures façons de faire les choses? Pour ceux qui nous écoutent, il y a bien des gens qui vont dire: je ne joue pas, je vais au casino, je les appuie, j'appuie les courses à chevaux, j'aime beaucoup leur nourriture, leur hospitalité. Je pense que tout le monde devrait essayer d'en profiter et c'est secondaire les ta Providence.

- (voix de l'interprète) Je pense que nous avons fait beaucoup de progrès depuis le dernier mandat. En réalité, nous étions ici il y a près de dix ans. Nous avons écouté OLG nous vendre leur salade. Il y avait beaucoup de (inaudible). Moi, je n'étais pas du bon côté des votes mais j'ai eu le plaisir de donner suite à la demande de travailler avec OLG depuis ces dernières années. En tout cas. Ce qui est important ici c'est que OLG à vu l'importance de ces installations partout en Ontario. (---) Est vice-président des courses de chevaux, ou de l'hippodrome, est la décision du conseil en 2013 voulant qu'on reconnaisse ce site est maintenant qu'il y a un partenariat avec l'hippodrome Rideau Carleton. Je pense que c'est positif. On a déjà parlé de plafond qui avait été demandé en 2012, le rapport à l'époque portait sur ... jusqu'à concurrence de 2000 machines à chaud. Il s'agit de zonage ici pour 55 table, parce que c'est ce que contient la demande. Si nous voulons envisager un zonage qui respectent les exigences provinciales pour OLG, il faudrait le faire pour l'ensemble des demandes. Ils veulent passer d'un 55 à 65, mais ils n'ont pas besoin de présenter de demande. Je pense que c'est OLG qui établit les limites. En 2011, nous avons amorcé un processus en établissant une limite de 55, mais en rétrospective je ne pense pas que c'est ce que nous aurions dû faire. Nous ne l'avons pas fait pour les tables et je ne pense pas qu'on devrait le faire non plus pour les machines à sous. Alors qu'il y a déjà un maximum. Blais pense que c'est aussi dans la proposition est le promoteur s'est engagé à respecter la limite de 2000.

- (voix de l'interprète) Je pense qu'il y a beaucoup d'aspects positifs ici. Je pense qu'il y a eu (inaudible) Darouze, Deans et les autres et Qaqish aussi. Et le Casino lui-même ne va pas faire augmenter la circulation de façon exagérée. Gordon pense que c'est une demande positive. Merci pour votre coopération, conseillère Deans. À la réunion de la semaine dernière, vos commentaires sur la demande. J'aimerais remercier tout le monde, OLG, Hard Rock Casino et la communauté. Nous avons aussi un représentant pour les chevaux, pour les gens qui s'intéressent aux chevaux. Donc nous avons maintenant une certaine certitude et je pense que nous devrions (inaudible) ainsi que l'entreprise locale. L'impact aussi en ce qui concerne le nombre d'emplois, c'est un élément tellement important et nous avons beaucoup changé depuis dix ans. Je suis d'accord pour l'appuyer, je ne suis pas d'accord avec la motion présentée. En ce qui concerne le conseiller Qadri, c'est la responsabilité de la province. Nous pouvons coopérer avec la province pour l'administration, mais à savoir assumer cette responsabilité, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'assumer la responsabilité de la province. Le conseiller Moffatt me représente au caucus des maires donc j'apprécie que vous assistez à cette réunion. Conseiller Darouze.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire. Merci à mes collègues, merci au conseil municipal. Je n'ai pas de questions parce que j'ai posé beaucoup de questions depuis six mois mais j'aimerais conclure avec quelques mots est remercier beaucoup de personnes qui ont participé au projet. Ici, à la table, les conseillers sont toujours responsables. Il ne faut pas introduire de projets qui soient à l'encontre de la création d'emplois. En fait, ce projet est allé du sud depuis 2013, je sais qu'il y a des conseillers ici et qui ont travaillé très fort avec OLG mais les choses ont changé. Il y a deux ou trois ans, Hard Rock Casino et Rideau Carleton ont décidé de devenir partenaire et les choses ont changé. En tant que conseil, nous parlons encore de jeu et de santé publique est de zonage. Ce sont des dossiers importants qui sont reliés, mais je pense qu'il s'agit d'un projet municipale. Nous avons travaillé ensemble sur le (inaudible), sur le centre EY, il y a des gens qui étaient d'accord, qui n'étaient pas d'accord. Finalement, nous avons pu jouir de quelque chose. Pour moi, Rideau Carleton était une destination est un créateur d'emplois emploi. Il y a aussi un théâtre où il y aura 2500 places. Il y a des artistes qui vont venir pour présenter des spectacles. Ça va devenir un attrait touristique. On parle toujours de jeu et le conseiller Brockington a tout à fait raison. Maintenant, nous perdons 70 millions de dollars à chaque année aux États-Unis. Ici, à Ottawa nous sommes responsables de tous les problèmes. (---) Donc je pense qu'ils vont voir ça plutôt comme un créateur d'emplois. Qu'est-ce que nous allons faire aussi

en ce qui concerne les peaux drone? Merci Monsieur le Maire pour votre leadership et d'avoir favorisé cette conversation. Je pense que c'est bon, non seulement pour le quartier mais pour l'ensemble de l'économie municipale. La plupart des gens qui sont dans votre quartier vont travailler dans ce quartier, pas seulement les gens du quartier Osgood. Nous allons parler un peu de la circulation et des problèmes qui sont liés. Le conseiller Qaqish, moi-même nous avons parlé d'impact sur la communauté. Dans le quartier de Osgood et l'Association communautaire. Les représentantes de Riverside sud-est de Finlay Creek ont compris cela.

- (voix de l'interprète) Il y a des problèmes il, y a des problèmes de circulation, mais nous allons hyper faire face. Monsieur Schmidt et monsieur Wylie ont travaillé très fort avec la conseillère ardeur et le conseiller Moffatt pour aborder ces questions. Pour moi, c'est une victoire historique pour la ville d'Ottawa dans son ensemble parce que c'est un projet qui va nous apporter des emplois. C'est bon pour l'économie et ce sera une destination dans le Sud rurales de la ville. Je vous encourage à appuyer ce projet, parce que c'est un excellent partenariat, parce que Rideau Carleton contribuent à la communauté depuis 62, la famille Warren, je vois un des petits fils et le gendre de monsieur Warren ici dans la salle, ils ont contribué à tous les événements. Ils ont été d'excellents leaders communautaires. Nous sommes là pour les appuyer. Pour accueillir ce partenariat et les accueillir dans la ville d'Ottawa et les quartiers Osgoode. Je pense qu'il faudrait déroulez le tapis rouge plutôt que de leur mettre des bâtons dans les roues. Je ne vais pas appuyer la motion du conseiller Nussbaum. Santé public, le président, monsieur Qadri et notre directeur de santé publique nous ont dit qu'il se penche sur la question et ils ont travaillé très fort, surtout la conseillère ardeurs, pour son leadership. Vous aussi, Monsieur le Maire, sans votre leadership, nous ne serions pas ici. Merci, au nom de mes commettants.

- (voix de l'interprète) Quelqu'un d'autre veut prendre la parole?

- (voix de l'interprète) J'aimerais faire quelques commentaires, d'abord, en ce qui concerne la première des trois motions. La motion Harder. Merci aux conseillers Darouze pas le travail qu'il a fait sur cette question et j'appuie cette première motion. L'autre par le conseiller Nussbaum. Je vous exhorte de ne pas l'appuyer. Nous avons reçu une recommandation du service de la santé que les fonds accrus revenir de la

province de l'Ontario. Nous n'avons même pas, on vient de signer l'entente et on nous demande de demander plus de fonds. C'est un exemple classique. Si on accepte cette délaissent ascension de la part de la province. Je pense que la province de l'Ontario est responsable à 100% de la stratégie des troubles de jeu. J'en suis très au courant parce que j'ai déjà été ministre responsable de ces questions. Essentiellement, nous ne devrions pas subventionnée la province de l'Ontario qui reçoit la plus grosse part des casinos, maintenant cette motion demande comprennent une partie de nos fonds et de les investir dans un programme provincial. Pourquoi pas ne pas appuyer les budgets des hôpitaux ou d'autres services? On ne devrait jamais ... je me souviens, lorsqu'il y a eu un (inaudible) de l'autoroute 174, il y a encore des problèmes à ce jour. Je vous exhorte à ne pas voter pour cette motion qui reporte les choses au prochain budget, et ça, c'est facile. On le sent bien si la motion est adoptée. Je vous êtes exhorte de ne pas l'appuyer. Même chose pour la motion de la Cour conseillère McKenney appuyée par Leiper. On ne peut pas microgérer chaque demande qui est fait. Deuxièmement, nous n'avons pas cette responsabilité. On peut présenter toutes les motions qu'on veut, mais je pense qu'on essaie de tuer le projet en ce qui concerne les heures de fonctionnement et les guichets automatiques. Si vous n'êtes pas d'accord, vous votez contre, c'est tout. Louis agit d'un créateur d'emplois très importants dans le sud de la ville. Nous avons entendu des membres du public, de la communauté, surtout en ce qui concerne les problèmes de circulation. Si la demande est reçu, il s'agit de l'approbation d'un hôtel. On n'a pas entendu le mot hôtel, ce qui va créer quelques 3000 emplois par rapport aux 400 actuel. On sait que le programme de machines à sous qui a été introduit pour stabiliser l'industrie des courses à chevaux, nous savons qu'il y a une grande communauté rurale, 82% de la masse de notre territoire est composé de terres agricoles et de forêts, il y a du jeu partout autour de nous. Si vous allez à un match des Sénateurs, il y a un tirage. À l'école catholique, ce Wellington, il y a des bingos une fois par semaine. Il y a le jeu sur Internet. Vous n'êtes peut-être pas d'accord avec le jeu, mais la réalité est que ça existe. Je vous exhorte à appuyer la motion Harder

- Moffatt et a rejeter les motions McKenney

- Leiper et Nussbaum

- McKenney.

- (voix de l'interprète) Nous avons d'abord la motion Harder est Moffatt. On demande le vote.

- Harder.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qaqish.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Brockington.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qadri.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Fleury.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Moffatt.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Egli.

- (voix de l'interprète) (inaudible)

- (voix de l'interprète) Conseiller Blais.

- Non.

- (voix de l'interprète) Conseil Cloutier.

- Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Egli.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Hubley.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Darouze.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Monette.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller McKenney.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Deans.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller EI-Chantiry.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller la Leiper.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Nussbaum.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Chiarelli.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Maire Watson.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Cinq oui, 18 non. Sur la motion McKenney

- Leiper.

- (voix de l'interprète) Conseiller Harder.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qaqish.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Brockington.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qadri.

- (voix de l'interprète) Non.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Fleury.
  
- Oui.
  
- (voix de l'interprète) Conseil Wilkinson.
  
- (voix de l'interprète) Non.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Moffatt.
  
- (voix de l'interprète) Non.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Egli.
  
- (voix de l'interprète) Oui.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Blais.
  
- (---).
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Cloutier.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Egli.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Tierney.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Darouze.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Chernushenko.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Monette?

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller McKenney.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Deans.

- (---)

- (voix de l'interprète) Conseiller El-Chantiry.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Taylor.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Leiper.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Nussbaum.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Chiarelli.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Maire Watson.

- (voix de l'interprète) Non.

- 8 oui, 15 non. Sous le rapport dans sa forme modifiée, le vote.

- (voix de l'interprète) Conseiller Harder.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qaqish.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Brockington.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qadri.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Fleury.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Wilkinson.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Moffatt.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseil Egli.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Blais.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Cloutier.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Hubley.
  
- (voix de l'interprète) Conseillent Yanick.
  
- (voix de l'interprète) Oui.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Chernushenko.
  
- (voix de l'interprète) Oui.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Monette.
  
- (voix de l'interprète) Oui.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller McKenney.
  
- (voix de l'interprète) Non.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller Deans.
  
- (voix de l'interprète) Non.
  
- (voix de l'interprète) Conseiller El-Chantiry.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Taylor.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Conseiller Guy Leiper.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Nussbaum.

- (voix de l'interprète) Non.

- (voix de l'interprète) Conseiller Chiarelli.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) Maire Watson.

- (voix de l'interprète) Oui.

- (voix de l'interprète) 18 contre 5.

- (voix de l'interprète) Étude d'évaluation. Conseiller Chernushenko, vous avez une question?

- (voix de l'interprète) Oui. Depuis que j'ai participé au débat au Comité des transports et après avoir voté en faveur de ce rapport, on m'a mentionné dans des rapports de médias et chez certains commentateurs, qu'il y avait des problèmes de marécage, de terres inondables. Ça n'a pas été soulevé en comité. J'aurais posé des questions si je vais su. J'aurais aimé avoir une meilleure compréhension des terres inondables qui vont être affectés par ceux-ci et des solutions qui sont envisagées en ce qui concerne l'impact environnemental ainsi que le coût et le coût d'infrastructures.

- (voix de l'interprète) Oui, j'ai vu ces rapports et je peux dire au Conseil qu'ils ne sont pas exacts. Nous n'allons pas traverser les terres inondables. Je vais demander à Madame (---) de vous donner un aperçu rapide des détails, mais je peux vous assurer que ce n'est pas le cas. Nous n'allons certainement pas traverser cette ère inondable.

- (voix de l'interprète) C'est exact. Il s'agit du bassin versant de (---) près de la station et notre station ne se trouve pas dans la plaine inondables du tout. Ce n'est pas ce que nous ferions du tout. Il y a une étude qui a été faite concernant le bassin versant et ce sera présenté au comité l'an prochain. On tiendra compte des aménagements dans le secteur ainsi que le corridor du train léger. Nous allons donc communiquer avec les responsables de cette étude. Qu'est-ce qui explique ce malentendu?

- (voix de l'interprète) Notre rapport porte sur les implications gouvernementales et dans notre rapport nous avons dit qu'il y avait des problèmes mineurs dans le dessin détaillé s'il y a des répercussions sur (inaudible) Alex Thériault de la plaine inondable, nous allons aborder la question dans le détail et nous allons parler aux promoteurs.

- (voix de l'interprète) Donc vous n'avez pas reçu d'avis d'inondations des offices de conservation et vous ne pensez pas non plus qu'il y a de risques appréciables en ce qui concerne l'infrastructure de n'inondation de 100 ans par exemple?

- (voix de l'interprète) C'est exact. Nous avons réglé certaines questions avec des intervenants, il n'y a pas de questions qui ont été soulevées.

- (voix de l'interprète) Conseiller Qadri.

- (voix de l'interprète) Merci. J'ai quelques questions. D'abord, monsieur Manning Connie, vous avez écrit une note de service en ce qui concerne le très léger. Pouvez-vous nous expliquer sur quoi ces chiffres sont basés, sur la population actuelle, sur la population futurs et l'achalandage?

- (voix de l'interprète) Je vais demander à mon collègue de vous donner les détails et aussi en ce qui concerne l'achalandage toute la journée. Nous allons vous fournir les chiffres si vous les désirez.

- (voix de l'interprète) Les chiffres de la note de service sont basées sur les prévisions jusqu'à 2021 et nous nous sommes penchés sur la période de pointe.

- (voix de l'interprète) Quel est le facteur le plus important en ce qui concerne la capacité?

- (voix de l'interprète) À cause du projet de train léger, par opposition à ce que nous serions normalement dans le plan c'est le chiffre que vous avez reçu en ce qui concerne l'augmentation durant la période de pointe. Nous avons aussi parlé du chiffre de 10000 qui traverse la ceinture de verdure pendant la période de pointe. Il faudrait multiplier par quatre, donc 33000. L'achalandage actuel qui traverse la ceinture de verdure est de 23000. 23020

- (voix de l'interprète) Les chiffres que vous venez de donner, les 23000, quelle est la composition? Les gens viennent de quel quartier, de quel secteur de la ville?

- (voix de l'interprète) Il s'agit de l'aller-retour de Kanata qui longent la ceinture de verdure donc dans les deux sens toute la journée.

- (voix de l'interprète) D'après la note de monsieur, l'achalandage pourrait augmenter de, 2202 1500 personnes?

- (voix de l'interprète) N'ont. Les 2200 représente la différence entre les deux types de technologies. Nous avons l'intention de construire (inaudible) à court terme, donc le changement serait de 2200 au cours de la période de pointe le matin. Si je devais comparer aux chiffres de toute la journée, donc multiplié par quatre, c'est purement basé sur la technologie. En offrant le service rapide et fiable, vous allez voir un chiffre passer de 23000 à 43000 d'ici 2021, selon notre modèle.

- (voix de l'interprète) D'accord, merci.

- (voix de l'interprète) Conseillère Wilkinson.

- (voix de l'interprète) Ce qui veut dire que vous pourriez presque doubler l'achalandage par rapport à ce que nous avons à l'heure actuelle, n'est-ce pas?

- (voix de l'interprète) En offrant un service plus rapide et plus fiable, oui, c'est ce que nous prévoyons. Presque le double.

- (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, c'est quelque chose que je recherche depuis longtemps, la capacité d'augmenter l'achalandage dans ce secteur parce qu'il n'y a pas

de bons services à l'heure actuelle, ce qui veut dire que les gens ne s'en servent pas. Les gens le font si c'est absolument nécessaire eh bien sûr la circulation (inaudible). Même depuis un an, il est presque impossible de circuler. J'ai parlé à plusieurs entreprises, la circulation automobile se rend jusqu'au Queen's Will sur le chemin Marsh marche. Ensuite, l'avenue Carling aussi est entièrement engorger. Jusqu'à 9 heures 15, même après les heures de pointe. Donc c'est très important. Je sais qu'on ne peut pas construire de train léger jusqu'à Moody pour l'instant, mais nous avons obtenu des estimations pour ceci en et je pense qu'il faudrait le faire le plus rapidement possible. C'est essentiel. Au début de l'année, au comité, nous avons parlé de cette étude mais vous vouliez attendre que l'évaluation environnementale soit fait. C'est ce que nous avons décidé de faire et nous savons que si les choses ne se trouve pas dans les documents, rien n'est fait. La phase II va commencer tout de suite après la phase un. Donc je pense qu'il faut voir comment nous pourrions utiliser nos fonds avec le gouvernement fédéral. D'ici 2023, lorsque le train léger se rendra jusqu'à Moodie, on pourrait entamer la phase suivante et on pourra voir jusqu'où on peut aller avec les fonds que nous aurons. C'est un avantage pour Kanata puisqu'il y a déjà une séparation de niveau.

- (voix de l'interprète) Donc il n'y a pas beaucoup de structure dans ce secteur et ça pourrait augmenter de beaucoup l'achalandage. Pour ce qui est de Terry Fox, c'est un peu le confluent de trois différents quartiers donc les autobus pourrait servir une bonne partie de la population jusqu'à ce que nous puissions aller plus loin. Donc j'aimerais que vous réitérer votre engagement, c'est-à-dire qu'on établisse comme objectif pour la partie ouest de la ville qui est en croissance incroyable, les maison se vend dans une journée parce qu'il n'y en a passé, avec la haute technologie nous avons fait une étude pour voir combien de personnes travaillent là-bas. On sait qu'il y en a beaucoup plus, mais nous n'avons pas les chiffres réels. Ceci va nous rapporter encore plus de revenus parce qu'ils paie tous des taxes. Je pense que la plupart des gens en ont assez de payer des redevances d'aménagement pour le train léger. Je pense qu'il faudra, à un moment donné, leur apporter le service. J'aimerais que vous preniez cet engagement. Si ce n'est pas dans les documents, on ne pourra pas le faire tout de suite après 2023. La révision de ce règlement se fait tous les cinq ans seulement. Ça ira à 2024, qui est l'année d'après la mise en service du train jusqu'à Moodie.

- (voix de l'interprète) Rapidement, plus le train va vers l'ouest, je suis encouragé par l'achalandage et l'augmentation que nous avez décrite. Il est crucial qu'il y ait plus de gens de banlieues sur le transport collectif.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'il y a des répercussions sur la capacité du système? Je sais que les résidences inquiète peut-être du fait que les trains risquent d'être déjà complet lorsqu'ils arriveront à la ceinture de verdure. Il y aura de plus en plus de passagers qui viendront de plus en plus loin.

- (voix de l'interprète) Oui, à cet égard, Monsieur le Maire, on a prévu une capacité de 30 ans pour le train. Cette capacité peut être prolongé de différentes façons. On peut acheter d'autres train également par le programme (---). Le personnel a toujours une perspective à très long terme de sorte qu'on est toujours la capacité, on aura également une installation d'entreposage des trains. Tout cela a déjà été prévu. On pourra commencer du (inaudible) de Belfast est de (---) il y aura une division, ensuite, on fera une analyse sur les trains en temps et lieu. Conseiller Hubley.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire.

- (voix de l'interprète) J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier le député de Kanata et votre bureau pour nous avoir aidé à obtenir le financement nécessaire pour compléter l'évaluation environnementale pour qu'on puisse recevoir le rapport aujourd'hui. C'est important de souligner que nous sommes disant en avance pour le début de ces travaux. C'est la première étape du processus d'aménager le train léger pour Canada. Maintenant, on en connaît le prix. Je remercie le conseiller Taylor, son personnel, qui ont produit ce rapport et je dois dire que je suis ravie qu'après études approfondies, le personnel est approuvé cela. Il est fort probable que l'on puisse obtenir cet argent pour terminer la voix Ferré jusque là-bas. D'ici là, on pourra mettre de l'avant une vision sur une ville entièrement connecté par rail. Le centre d'emploi, près des stations n'est peut-être pas réaliste. J'espère qu'on pourra tirer parti de ce rapport et qu'on demandera aux partenaires fédérales et provinciales de nous aider. Je veux remercier le personnel aussi pour reconnaître l'importance des nouvelles technologies dans le rapport. Je devrais ajouter la technologie développée ici même. J'espère que

dans les prochaines étapes de ce processus, on vérifiera quel partenaire on pourrait utiliser pour encore améliorer le service. Pas seulement à Kanata, à Barrhaven et ailleurs.

- (voix de l'interprète) Après vos commentaires, conseils, nous avons une petite mise à jour. Je remercie les libéraux. Conseillère Harder.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire, félicitations à tous mes collègues de l'ouest de la ville. C'est une bonne nouvelle, vraiment. C'est un peu imprévu que ce soit si tôt, mais je suis ravie. Nous verrons que le transport collectif deviendra très populaire dans la ville. Et ceci, très bien. Cela étant dit, Barrhaven, entre autres, Kanata six villes aussi sont des secteurs de croissance très important. On ne sait pas vraiment concentré sur le train léger pour ce qui est des redevances d'aménagement alors je suis contente de ce qu'a dit la conseillère Wilkinson il faut y penser parce qu'à cause de toute la croissance qu'on connaît dans le sud et l'ouest de la ville, si vous n'êtes pas venus à Bahreïn, je sais qu'il y a bien des gens qui ne viennent pas, on a la chance d'avoir le seul corridors d'autobus rapide, où se lamente, c'est à vaudra, entre autres. J'aimerais en discuter avec vous, Monsieur le Maire, pour voir ce que pourrait faire de (- --) jusqu'au train léger jusque l'étape de Abbey Line. Il y a, près du centre sportif, un secteur très de haut collision, c'est là où il y a à peu près 700 autobus par jour. Dans ce secteur. J'ai bien hâte de faire cela, ce qui est différent de ce que l'on fait d'habitude pour voir quels seraient les possibilités pour Barrhaven, Kanata et Stittsville.

- (voix de l'interprète) Quelqu'un d'autre là-dessus.

- (voix de l'interprète) Je voudrais faire quelques commentaires, conseillère Harder, conseiller Qadri et El-Chantiry sont d'accord.

- (voix de l'interprète) Pour récapituler quelques points, le point au départ, le plan du très prévoyait laissent un champ vide dans le sud. On se rendait à Bay Shore est au Collège Algonquin dans l'Ouest, ensuite, les travaux que nous avons faits ensemble, on

a pu conclure des ententes avec le gouvernement provincial et fédéral pour des partage de frais de 50 50 entre les paliers de gouvernement pour le prolongement (---), c'est une bonne nouvelle pour Tom Berlin, Orléans et les gens de l'Est. Ce serait encore partagé 50

- 50 entre les deux paliers de gouvernement de l'aéroport pour se rendre au centre (---) et la semaine dernière, un partenariat entre les secteurs privés, par une perception de redevance d'exploitation élevé et une contribution encore des paliers supérieurs de gouvernement pour le sud. Mais la conseillère Harder a raison, il nous faut encore terminer dans ce morceau du casse-tête. Je vis dans ce coin de la ville, près de Woodroffe. Revoient le problème des autobus qui arrive, qui sortent du transit et qui veulent entrer sur Woodroffe et tournée vers le Collège Algonquin. Plusieurs d'entre nous (---) à l'annexe qu'ils ont construit. Le président nous a dit qu'il y avait 24000 étudiants à temps plein et quelques 30000 à temps partiel au Collège Algonquin. Grâce à la vision de certains conseillers, ceux qui étaient ici avant, et le maire Charlie, ils ont construit un tunnel en prévoyance de l'arrivée du train qui se dirigerait éventuellement vers le sud, vers Barrhaven, dans cette partie de la ville où il y a tellement de croissance. Alors on a annoncé le (---) à il aéroport à

- 50/50. On ne saura jamais si on doit faire cela seul. On a réussi, on a fait la même chose avec Rivers aide et (---), de toute évidence il nous faudra le soutien des paliers supérieurs pour aller vers l'ouest jusqu'à Kanata, tout le monde le reconnaît. C'est nécessaire. Parce qu'il y a le secteur de la technologie qui connaît un bon maintenant et je suis allé souvent à l'heure de pointe c'est vraiment difficile de se rendre au parc technologique. Alors ce sera évidemment une question que je poserais aux candidats de la province parce qu'on sait que en principe ils appuient ces projets. Je ferai la même chose avec les candidats au fédéral et on continuera de faire du lobbying auprès des paliers supérieurs du gouvernement pour avoir le champ de soutien qu'on voit généralement dans la région du grand Toronto qui est à 100% par les gouvernements. Alors il y a beaucoup d'options devant nous, mais j'ai vu le train encore une fois aujourd'hui à l'Université d'Ottawa et il y a beaucoup d'excitation. On demandera donc à la province et au général, au fédéral, de continuer à nous se tenir là-dedans. Alors merci à tous ceux qui ont soutenu ceci, cette motion. Je sais que la conseillère McKenney a quelque chose à dire au personnel. Ça semble être une suggestion bien raisonnable.

- (voix de l'interprète) Oui, merci, Monsieur le Maire. Dans notre plan directeur, ou plan officiel, on veut accroître le nombre de logements abordables et le plan prévoit des stratégies aussi pour offrir des logements abordables avec l'utilisation de propriété municipales avec de nouvelles stations de transport en commun. Vu la question du conseiller Leiper, je vais demander ceci au personnel, aux services de transport, au service de logement, aux biens fonciers, à l'urbanisme et au développement économique: de créer un groupe de travail pour explorer les possibilités de mettre en application des ressources et des moyens pour assurer qu'il y ait du logement abordable à 600 mètres des stations de train léger actuels et futurs. Ceci peut inclure relais ni si hâtives prévus tel que les modèles de financement, les outils politique est les initiatives venant de la ville ou du secteur privé. Sur la motion, adoptée.

- (voix de l'interprète) Félicitations et merci au personnel. Tous ceux qui ont travaillé là-dessus, ça fait longtemps qu'on attend, comme vous le savez, et ça a très bien été reçue par le public. Suite à donner des articles ratifier en vertu des pouvoirs délégués? Motion d'adoption des rapports. Que le rapport du Conseil de santé d'Ottawa le, rapport 34 du Comité des affaires rurales, le rapport 15 de la vérification, 32 des services communautaires, 34 des finances et du développement économique, 62 A de l'urbanisme, 32 du Comité des transports et le rapport du bureau du greffier municipal et de l'avocat général intitulée résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties sur les (inaudible) qui a été étudié le 25 avril 2018 soit reçu et adopté. Adopté. Motion dont avis a été donné précédemment. Conseiller Monette, appuyé par le conseiller Tierney au sujet du Festival de bière artisanale. C'est comme la Journée de la Marmotte, cette motion ne cesse de revenir. Adopté! Je pense que la prochaine fois, ce n'est pas la faute du conseiller, il fallait ajouter quelque chose d'autre ici techniquement ... ensuite, Conseiller Monette et Tierney, au sujet de la communauté Cardinal Creek d'Orléans. Voulez-vous en parler? Non, encore une fois merci pour l'Association communautaire et merci à vous même aussi pour votre implication et aux conseillers qui y ont contribué.

- (voix de l'interprète) Je ne sais pas ce qu'il y a de mal avec un nom de parcs comme 18 A. Motions de procédure. On en a pas reçu. Avis de motion pour une réunion subséquente. Conseillère McKenney appuyé par le conseiller Leiper ... ce n'est qu'un avis de motion et le conseil a appuyé la fermeture de Cambrai du nord de trois heures le 13 juin jusqu'à la fin de la soirée en autant que les conditions et critères établis soient

respectées. C'est un avis de motion. On en traitera à la prochaine réunion. Maintenant, avis de motion de la conseillère Deans, je pense, appuyé par la conseillère Wilkinson.

- (voix de l'interprète) Merci, Monsieur le Maire, je ne vais pas tout lire mais il est résolu que le conseil municipal d'Ottawa déclare le mois de juin 2018 mois des personnes âgées dans la ville d'Ottawa. C'est pour la prochaine réunion.

- (voix de l'interprète) Est-ce qu'il y a d'autres avis de motion pour étude à une réunion subséquente? Que le règlement, à l'exception de (inaudible) énumérer lors du jour soit passée entre lecture et adopté. Règlement ratifiant les délibérations. Que le règlement suivant soit lu et adopté. Règlement ratifiant les délibérations du Conseil du 9 mai 2018. Adopté. Demandes de renseignements, on en a une écrites du conseiller Brockington. Mieux

- (voix de l'interprète) Je voulais simplement de l'information sur certaines artères dans mon quartier parce qu'il y a certaines rues qui ne sont pas utilisés par les résidents du quartier, mais bien par des gens qui vivent plus au sud. Cela pose problème à plusieurs endroits. Ils ne seront pas réparés cette année, notamment le chemin 30 club et Riverside et Prince Wells entre Fisher et (inaudible). Je voudrais savoir combien on a dépensé jusqu'à ce jour et quel est le budget de 2018 pour le revêtement de chaussée. C'est de l'information que je veux avoir là-dessus.

- (voix de l'interprète) Levée de séance. Conseiller Nussbaum. Que les délibérations du Conseil du 9 mai 2018 soient ajournées. Adopté.

[Sous-titrage en direct: [www.sovo-tech.com](http://www.sovo-tech.com)]